



Ennemi intérieur

Lancer un SOS pour échapper à un ennemi intime. Appeler à l'aide à l'extérieur, composer le 3919, c'est le message du nouveau clip de Solidarité Femmes, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre. Dehors, dedans, la peur, toujours... Un scénario à la Hitchcock, qui est pourtant le quotidien de milliers de femmes.



Dans la majorité des situations de violences, les femmes connaissent leur agresseur :

conjoint, copain, ex-compagnon, membre de la famille, collègues de travail, voisin. Etc.

Cette vidéo restitue la terreur qui paralyse et impacte la vie des femmes. Elle rappelle qu'il y a de l'aide, au dehors : un numéro anonyme et gratuit, le 3919 Violences Femmes Infos.

Nouvelle
campagne 3919



Une femme rentre chez elle. Elle a peur dans les transports, peur dans la rue... En rentrant chez elle verrouille tout. Elle est terrorisée et traumatisée.

Une fois chez elle, après avoir tout fermé, elle paraît se détendre enfin mais...un homme l'attend. Son mari ? Un ex-compagnon ? Une relation ? Il l'insulte et la terreur reprend dans cet espace clos et fermé.

Ce film évoque une réalité : le danger pour les femmes est très souvent à l'intérieur du domicile en particulier lors de violences conjugales : insultes, dénigrements, humiliations, gifles, coups, viols et autres violences sexuelles, confiscation des ressources et des papiers.

[Regarder la vidéo : cliquer ici](#)

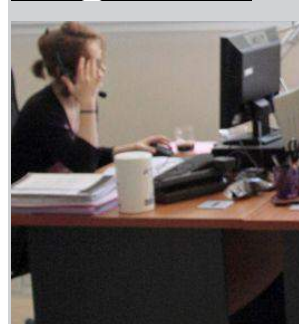
Page 2



3919
les chiffres 2016

Les « stats » issues des appels au 3919, recueillies par l'observatoire de la Fédération Nationale Solidarité Femmes

Page 3



Focus : Violences sexuelles

par compagnon ou ex-compagnon...

Page 3



Partenaires de
Solidarité Femmes

Comme chaque année, la vidéo « à l'intérieur » existe grâce à l'engagement de nos ami.e.s et mécènes.

Vos contacts Solidarité Femmes

Contact presse : FNSF 01 40 33 80 90
Françoise Brié directrice générale : 06 64 43 10 13

mail : documentation@solidaritefemmes.org

3919 : les chiffres 2016

49183

95 %

72 %

54 %

11 %

appels pris en charge

ont pour motif les violences conjugales, y compris le viol conjugal.

des appels viennent des femmes victimes.
14% des membres de la famille
9,8% des proches (ami.e.s, voisin.e.s, collègues)
2,7% de professionnel.le.s
1,5 % autres dont 0,2 % auteurs de violences

des victimes ont entre 20 et 39 ans

des victimes ont entre 18 et 25 ans



Victimes collatérales

4 femmes sur 5 ont au moins un enfant (82%). 54% des victimes déclarent avoir entre 2 et 3 enfants. Plus de 15000 enfants seraient concernés par les violences au 3919.

92% des femmes (décrivant la situation de leurs enfants) indiquent qu'ils sont exposés aux violences et 22% qu'ils sont victimes de maltraitances directes.

97% des femmes indiquent peur, anxiété, angoisse et stress et 15% perte d'estime de soi et sentiment de culpabilité chez leur(s) enfant(s). Pour 8% leur(s) enfant(s) manifeste(nt) également des signes de dépression, de lassitude et de fatigue. Ces données restent stables par rapport aux années précédentes.

59% se trouvent au domicile conjugal, 20.3% ont leur domicile propre, 18.8% résident avec leur mère, 4.1% sont chez un tiers, en foyer ou en famille d'accueil. On note que dans cet échantillon, malgré les violences conjugales, 8.8 % des enfants résident chez l'auteur des violences ou en résidence alternée.

Emploi, ressources, violences économiques et administratives, hébergement instable :

une précarisation due aux violences qui freine les démarches juridiques, empêche la sortie de la violence et la reconstruction.

Des différences significatives avec des victimes moins en emploi, avec moins de ressources et plus d'interruption dans leur vie professionnelle que les auteurs de violences.

- 51% des victimes seulement ont un emploi, pour 69% (+ de 2/3) des auteurs.
- 23% des victimes sont sans emploi (inactive ou au foyer), pour 13% des agresseurs.
- 55% des victimes touchent un salaire (déclaré ou pas), pour 74% des auteurs.

Les auteurs de violences ont davantage de ressources et de biens « propres » que les victimes. Ces dernières sont aussi plus nombreuses à être touchées par une instabilité de leur activité professionnelle (situation de handicap/d'invalidité (116 femmes), arrêt maladie, congé parental).

- Les violences économiques sont révélées par 20% (1890) des victimes :

- Pour 51% il s'agit de chantage économique.
- 49% dénoncent une non-participation aux charges et un contrôle des dépenses.
- 31% ont révélé être dépossédées de leurs ressources financières et/ou des moyens de paiement (subtilisation et confiscation).
- 116 femmes victimes ont déclaré avoir l'interdiction d'exercer une activité professionnelle.
- Les violences administratives existent pour 2% des victimes (confiscation de papiers administratifs pour 51%).
- Lieu de résidence : 17% des femmes se trouvent en hébergement précaire (Hôtel, CHRS, I15, à la rue, chez un tiers, domicile du partenaire, autre).
- 56% des victimes au domicile conjugal souhaitaient le quitter.

L'auteur des violences est le partenaire régulier de la victime dans 80% des situations.

- Dans les 2/3 des cas (72%), les victimes résident avec le partenaire violent.
- 45% des victimes sont mariées et 25% en concubinage.
- Près de 20% des victimes dénoncent les violences de leur ex-partenaire et 47% des victimes ont déclaré que les violences se poursuivent plus de 1 an après la rupture.

Violence → précarisation



« A l'intérieur »
un film, des
partenaires engagés



Blake
PARIS

Blake Paris continue d'apporter son soutien à la FNSF en signant cette nouvelle campagne intitulée « A l'intérieur » par un film glaçant réalisé par Hervé Plumet et produit par Stink.



Lancée en 2009, la Fondation d'entreprise Kering lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour accroître son impact à l'international, la Fondation centre ses actions sur le continent américain, l'Europe de l'Ouest (France, Italie et Royaume-Uni) et la Chine.

La Fondation soutient des projets portés par des ONGs locales et des entrepreneurs sociaux et organise des campagnes de sensibilisation tout en impliquant les 40 000 collaborateurs du Groupe.



"La Fondation RAJA-Danièle Marcovici soutient des projets associatifs en faveur de l'émancipation des femmes, en France et dans le monde."



Le Club AGORA France est un club service féminin créé en 1987. Avec plus de 500 membres implantés dans 6 régions, elle entreprend des actions de solidarité et d'amitié partout en France, sous la devise « donner et tolérer ».



Violences sexuelles : compagnons ou ex-compagnons...

En 2016, 713 (8%) femmes ont déclaré avoir été victimes de violences sexuelles dont 4% de viol conjugal. En moyenne, les victimes subissent 2 formes de violences sexuelles.

Le taux de déclaration des violences sexuelles a augmenté de 1.4 points entre 2012 et 2016 mais les violences sexuelles au sein du couple restent peu dévoilées.

Le viol conjugal demeure la première violence sexuelle au sein du couple.

- 382 femmes, soit 54% des femmes victimes de violences sexuelles ont ainsi déclaré en avoir été victime.
- Le harcèlement sexuel est également dénoncé par 25% des victimes.
- Pour 19% d'entre elles, on relève des pratiques sexuelles imposées.
- 14 femmes ont révélées être forcées à la prostitution et 23 femmes ont eu un.e partenaire sexuel.le imposé.e par l'agresseur.
- 499 (70%) ont déclaré avoir été victime de violences sexuelles graves (viol ou tentative de viol, pratiques ou partenaires sexuels imposés).
- Parmi elles, 221 victimes ont effectué des démarches auprès d'un service de police ou de gendarmerie (44%). Dans l'ensemble, elles déclarent le plus souvent avoir effectué un dépôt de plainte, et ce particulièrement, lorsqu'il y a la révélation d'un viol conjugal et/ ou d'une tentative de viol conjugal (69% et 61% respectivement).

71% des victimes déclarent des
conséquences psychiques et physiques graves

Démarches : déclarations en baisse

Entre 2015 et 2016, on observe une baisse sensible du taux de déclaration des démarches, en particulier auprès des services de police (38%) et de santé (31%), (les plus sollicités), services de justice (14%), services sociaux (9%)

On observe plus de démarches vers les services de police et de gendarmerie pour les femmes de moins de 20 ans et de 20 à 29 ans comparé à celles de 50 à 69 ans qui s'adressent plus aux services de santé. La part des démarches effectuées auprès des services de police diminue à mesure que l'âge augmente.

Les femmes de plus de 70 ans sont les plus nombreuses à faire appel aux services sociaux.

Les jeunes femmes de moins de 20 ans s'adressent aussi à plus de 42% aux services de santé.

Au 3919, la famille représente pour 46% des femmes victimes le premier soutien mentionné face aux agressions.